

Assistante technique en sécurité incendie

Assistant technique en sécurité incendie

Classe: 10

Description de la fonction

Rôle principal

Le rôle principal et habituel consiste à assumer la responsabilité de l'aspect matériel et technique de l'entretien des appareils et équipements de protection contre l'incendie et de la supervision des opérations requise pour effectuer le suivi des inspections, validations et autorisation dans le cadre de la réalisation des travaux à chaud.

Attributions caractéristiques

1. Procède à l'inspection des sites où se déroule des travaux à chaud afin de s'assurer du respect des précautions visant à réduire les risques d'incendies. Informe les entrepreneurs des risques des travaux à chaud et initie les travailleurs sur les moyens de protection et sur les mesures d'intervention.
2. Dans le respect des normes applicables, complète et émet des permis de travaux à chaud. Consigne l'information concernant le suivi des permis à chaud et vérifie les permis qui sont expirés.
3. Assure le maintien de l'inventaire des extincteurs par l'identification des composantes, la validation de leur localisation sur les plans et par la saisie des informations dans une base de données. Supervise l'entreposage adéquat des équipements. Valide la répartition et l'emplacement des extincteurs.
4. Selon un calendrier déterminé, procède à l'inspection des extincteurs et de divers équipements, notamment et sans s'y restreindre, équipements de protection incendie, boyaux, et valves. Fait les suivis nécessaires. Assiste les entreprises spécialisées dans l'inspection de divers équipements relevant de son champ d'expertises.
5. Selon un calendrier déterminé, effectue une tournée de vérification et veille à soumettre les extincteurs à divers tests et essais. À cet effet, veille à préparer et à acheminer les extincteurs nécessitant des tests hydrostatiques chez les fournisseurs désignés, procède à leur remplacement, effectue des pesées, vérifie les pressions, repère et remplace les équipements désuets, effectue l'entretien et la réparation d'extincteurs à eau. Calcul les coûts d'entretien et veille à respecter les budgets alloués.
6. Lors de travaux de construction ou de réaménagement, assure le transfert des extincteurs, veille à identifier les nouveaux extincteurs lors de la livraison de nouveaux locaux.
7. Participe à la planification des opérations d'entretien, propose des façons de faire, établit les besoins en équipements.
8. Participe aux formations sur les extincteurs avec les équipements requis. Aide et/ou familiarise, les participants aux rudiments de l'utilisation d'un extincteur.
9. Effectue le suivi des activités étudiantes qui nécessitent le prêt d'extincteurs. Informe les étudiants des précautions à prendre et s'assure du retour des extincteurs.
10. Communique avec des fournisseurs, s'enquiert des prix, collige des renseignements sur les produits et équipements, collabore à la préparation de soumissions.
11. Manipule, transporte et vérifie les équipements de protection des incendies, règle, ajuste et calibre certains équipements et appareils. Réfère les problèmes majeurs, prend les mesures appropriées dans le respect de ses procédures de travail. Utilise les outils appropriés.
12. Complète différents formulaires et rédige différents rapports relatifs à son travail. Collabore à la mise à jour des plans de mesures d'urgences des bâtiments dans les limites de son champ d'expertise.
13. Assiste l'équipe de l'entreprise qui effectue la vérification en alarme-incendie et protection incendie pour le volet relié à son secteur d'activité.

Note

Les tâches mentionnées reflètent les éléments caractéristiques de la fonction identifiée et ne doivent pas être considérées comme une énumération exhaustive de toutes les exigences occupationnelles inhérentes.

Qualifications requises**Scolarité**

D.E.P. en sécurité incendie ou dans un champ de spécialisation approprié.

Expérience

Deux (2) années d'expérience pertinente.

Autre

Détenir l'attestation de formation « Cours Santé et sécurité générale sur les chantiers de construction » ou s'engager à l'obtenir.